



NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2017

Après consultation des salariés, les **Délégués Syndicaux CGT** qui se sont réunis le 21 février ont **décidé à l'unanimité de refuser les propositions de la direction** tant sur le volet salarial que sur le volet social.

8,15€ d'augmentation de salaire pour les Employés quelle honte, quelle provocation !!!

Comment se satisfaire de cette ignominie, quand en plus les niveaux 5 chefs d'équipes vont eux être augmenté de 260€.

L'augmentation mensuelle d'un chef d'équipe représente 2 ans et demi d'augmentation mensuelle d'un préparateur de commande !!!

1 - PRIME VACANCES

CADRES : 1147,12€
AM : 1088€
EMPLOYÉS : 1029,60€

Concernant cette prime, au-delà de la discrimination, la direction pratique le mensonge dans sa communication, elle écrit que cette prime devient acquise : **FAUX !!!**

Car si les 10 semaines ne sont plus pénalisantes, il existe toujours 5€ de minoration par jour d'absence.

Toujours sur cette prime, pour rappel, les modalités de la prime de saison complémentaire ou l'acquisition était en corrélation avec les 10 semaines définies en Comité d'établissement.

Elle était issue de l'harmonisation des statuts locaux en 2010, accord non signé par la CGT et signé par CFDT, FO et CGC, les mêmes qui aujourd'hui se vantent d'être à l'initiative de la suppression de cette injustice, l'injustice de 2010 n'est plus là même qu'en 2017 ?!

2- MONÉTISATION PIEC, CET

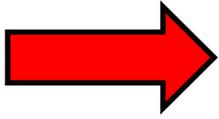
Les dispositions de la monétisation des PIEC et des jours CET, ne sont pas en reste non plus !

La naissance des PIEC est humaniste et légitime, pouvoir obtenir des repos supplémentaires dû à la pénibilité du travail n'est que logique !!

Et concernant les CET (Compte Épargne Temps), là aussi l'origine de cette disposition était du temps à récupérer avec une différence vis-à-vis des PIEC... ceci profite principalement aux CADRES et AM.

3- CARTE PASS

L'amélioration de la remise sur achats (Carte PASS), sans remettre en cause ce dispositif, il ne profite qu'à une partie du personnel et n'est-ce pas normal d'avoir un avantage issu de l'entreprise qui profite aux salariés de celle-ci ?! Tous les grands groupes sont dans ce cas-là (EDF, SNCF, etc...).



ANALYSE DES NAO

1. Augmentation de salaire des Employés inacceptable !!!
2. Discrimination subit par les Employés vis-à-vis des AM et Cadres mais également au sein de la catégorie AM.
3. Autofinancement de son pouvoir d'achat en monétisant ces congés.

Tout cela étant malheureusement revendiqué et légitimé par les Organisations Syndicales CFDT, FO et CGC-CFE, qui se disent défendre l'intérêt de tous et de façon équitable !

La CGT encore une fois à juste titre ne peut s'associer à cette politique légitimant la différence de reconnaissance entre les catégories, à cette politique qui consiste à donner toujours plus à ceux qui sont les mieux lotis sur le dos de ceux qui produisent et qui sont dans le besoin !!!

Cette politique antisociale organisée par la direction (accompagnée par ces colistiers CFDT, FO et CGC) démontre que ces quatre institutions ont des intérêts communs malgré ce que ces derniers veulent vous faire croire.

De nombreux salariés nous ont fait parvenir leur mécontentement et veulent réagir, la CGT en phase avec ce sentiment va donner la possibilité à chacun et chacune d'exprimer sa colère !!!!

⇒ **TOUS ENSEMBLE RÉAGISSONS !!!!**

L'ANNÉE COMMENCE ET LES NAO NE S'ARRÊTENT PAS À UNE DATE.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE NOUS POUVONS RENÉGOCIER, CE QUI NOUS LAISSE LE TEMPS DE S'ORGANISER...

IL FAUDRA METTRE DES ACTES DERRIÈRE LES PAROLES !!!